

Sécurisation du Parcours TH Intérimaire

7ÈME RENCONTRE DU RÉSEAU HANDICAP MAINTIEN (23/02/24)

Cette fiche synthétique reprend les éléments vus lors de la 7ème rencontre du Réseau Handicap Maintien, rencontre ayant pour thématique le travail temporaire



Nous vous remercions tous pour votre participation à cette rencontre, nous étions plus d'une quarantaine.

Le service de formations APro de l'Agefiph

Il propose des modules de professionnalisation **en ligne** entièrement **gratuits** accessibles à tous les professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap.

Pour y accéder : [lien](#)

Présentation du FASTT

Fonds d'Action Sociale du travail temporaire, créé en 1992

La plateforme d'animation de la politique sociale de la branche du travail temporaire

4 missions : sécuriser, accompagner préserver et soutenir.

Diagnostic et accompagnement des intérimaires par des assistants sociaux généralistes en complément du droit commun (CD, CCAS, CARSAT, CAF...)

Hébergement et accompagnement dans leur recherche de logement

Accident du travail et accompagnement à la reconversion

Offres d'AKTO

AKTO est l'opérateur de compétences de la branche de travail temporaire

Présentation de la plateforme intérim inclusif

Des modules de sensibilisation au recrutement et à l'emploi et des ressources sont sur cette plateforme

Mission handicap

Mobiliser, sensibiliser et outiller les branches et les entreprises

Créer l'interconnaissance, et développer les collaborations opérationnelles entre les partenaires de l'emploi et les entreprises

Développer la qualification et l'alternance

Préparer et faciliter la rencontre entre candidats et employeurs

Maintenir dans l'emploi les personnes en situation de handicap

Projet APST 18 et Prism'emploi

Prism'emploi est l'organisation professionnelle patronale de la branche du travail temporaire.

Il s'agit de l'expérimentation de l'Action de Prévention Collective (APC) pour des travailleurs temporaires exposés au même risque, avant l'affectation au poste et en cours de mission

Objectifs : sensibiliser et prévenir les risques professionnels auxquels ils sont ou seront exposés sur leur poste de travail.

RESEAU
HANDICAP
MAINTIEN

#PRITHCVL

PRITH
Centre-Val de Loire

Sécurisation du Parcours TH Intérimaire

Temps de co-construction Cas pratique

Monsieur X

Nous avons travaillé sur la situation d'une personne réelle, à savoir, comment l'accompagner au mieux en fonction de sa situation ?

Mr X a 53 ans, il a toujours travaillé. Il est chauffeur de poids lourds et super poids lourds depuis plus de 30 ans. Depuis 3 ans en intérim.

Mr X a 3 enfants dont un encore à charge.

En mai 2023, à la suite d'un malaise au volant de son camion, Mr est hospitalisé. On lui découvre alors une insuffisance rénale importante qui l'oblige à être dialysé une fois par semaine tous les lundis.

Mr X continue le travail les autres jours de la semaine mais les trajets épuisent beaucoup Mr X.

En novembre 2023, l'agence d'intérim sollicite un rdv auprès du médecin du travail. Ce dernier demande à Mr X de solliciter son médecin traitant pour un arrêt maladie en attendant la décision du médecin expert désigné par la préfecture pour la validation ou l'invalidation des permis de conduire que Mr X doit rencontrer en janvier pour la revalidation de son permis de conduire VL, PL, SL.

Début janvier, le médecin expert invalide son permis de conduire.

Fin janvier, à la suite d'une montée de fièvre importante, Mr X est de nouveau hospitalisé. Après des examens, le médecin lui explique qu'une séance de dialyse par semaine ne suffit plus et passe à deux séances par semaine.

A ce jour, le dossier RQTH de Monsieur X est en cours.

Quelle prise en charge et accompagnement, pourrions-nous proposer à Mr X ?

Agence de travail temporaire
Réfèrent handicap
Reclassement interne

CARSAT
service social

Prévoyance

Agefiph

Cap emploi

Assurance maladie
Invalidité

SPST

AKTO
Reconversion

MDPH/MDA
RQTH

FPETT
Reconversion

Psychologue
Accompagnement
à l'acceptation

Humando
Transition
professionnelle

FASTT
Service social
Transition professionnelle

Indices

Travailleur en contrat de travail temporaire classique et non en CDI-I

En arrêt maladie depuis le 21/11/2023

En intérim depuis juillet 2023

Bénéficie des 414h sur la période des 12 derniers mois

Bénéficie de l'intérimaires prévoyance

Réseau animé dans le cadre du PRITH Centre-Val de Loire

Financé par la DREETS et l'Agefiph Centre-Val de Loire – prith.centre@gmail.com

RESEAU
HANDICAP
MAINTIEN

#PRITHCVL

PRITH
Centre-Val de Loire

Sécurisation du Parcours TH Intérimaire

POUR ALLER PLUS LOIN

Le service d'accompagnement social du Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT).

Le FASTT invente, conçoit, met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services, des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle ; logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social. Pour plus d'informations: [lien](#)

Humando Insertion Ouest, agence temporaire inclusive.

Pour plus d'informations : [lien](#)

AKTO est l'opérateur de compétences de 21 branches des secteurs des services, dont la branche du travail temporaire.

Plateforme Interim Inclusif : [lien](#)

Formations : [lien](#)

Parcours TH : [lien](#)

Quelques articles du Code du Travail

Art L4624-1 : sur le suivi Individuel Adapté (SIA) pour les travailleurs en situation de handicap (notamment)

Art L1251-22 le SPST de l'Entreprise de Travail Temporaire (ETT) réalise la Visite d'Information et de Prévention (VIP) aux 3 emplois

Article R4625-12: le SPST de l'ETT réalise un examen médical d'aptitude à l'emploi (max 3)

Article R4625-9 : le SPST de l'Entreprise Utilisatrice (EU) réalise l'examen médical d'aptitude au poste